



**FORUM DES PARLEMENTS DES PAYS MEMBRES DE LA CONFERENCE
INTERNATIONALE SUR LA REGION DES GRANDS LACS
(FP-CIRGL)**

**RAPPORT D'ACTIVITES ET FINANCIER
de Janvier à décembre 2021**

Kinshasa, Décembre 2021

Table des Matières

Introduction générale

PREMIERE PARTIE : ACTIVITES REALISEES	1
I. Suivi de la situation politique, sécuritaire et humanitaire dans les Etats membres de la CIRGL	1
I.1. La République Centrafricaine.....	1
I.2. La République Démocratique du Congo (RDC)	4
I.3. La République du Soudan du Sud	7
I.4. La République du Soudan	10
I.5. Tensions interétatiques	14
II. Activités prévues et réalisées par le FP-CIRGL.....	14
II.1. Réunions consultatives.....	14
II.1.1. Direction du Forum	14
II.1.2. Président de la commission ad hoc des finances	14
II.2. 2 ^{ème} Session Extraordinaire du Comité Exécutif.....	14
II.3. 2 ^{ème} Session Extraordinaire de l'Assemblée Plénière/Conférence des Présidents.....	15
II.4. 3 ^{ème} réunion de la commission ad hoc des finances.....	15
II.5. 22 ^{ème} Session Ordinaire du Comité Exécutif (Deuxième Partie)	15
II.6. 11 ^{ème} Session Ordinaire de l'Assemblée Plénière/Conférence des Présidents	15
II.7. Réunion de planification avec le nouveau président du Forum	15
II.8. 8 ^{ème} réunion statutaire de la commission paix et sécurité	16
II.9. 4 ^{ème} réunion statutaire de la commission développement économique, intégration régionale et ressources naturelles (deuxième partie).	16
III. Activités réalisées avec d'autres organes de la CIRGL.....	18
III.1. Elections présidentielles en République du Congo	18
III.2. Elections générales en République de Zambie	18
III.3. Atelier d'examen à mi-parcours de la GIZ	19
III.4. Atelier de haut niveau sur les ressources naturelles.....	19
IV. Activités réalisées avec les partenaires du FP-ICGLR.....	19
IV.1. Agence suisse pour le développement et la coopération	19
IV.2. Assemblée Générale de l'IRENA et Forum des législateurs	19
IV.3. 12 ^{ème} Alternative Mining Indaba.....	20
IV.4. 142 ^{ème} Assemblée de l'UIP	20
IV.5. Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour la Région des Grands Lacs (UN-OSEGL)	21

IV.6.	Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP).....	21
V.	Activités réalisées au Secrétariat Général.....	22
V.1.	Réunions administratives et techniques au Secrétariat Général.....	22
V.2.	Décès de personnalités clés	22
V.3.	Pandémie de covid-19	22

Introduction générale

Ce rapport contient les activités réalisées et la situation financière du Forum des Parlements des Etats membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (FP-CIRGL) au cours de la période du janvier à la fin du mois de décembre 2021.

Il comprend deux parties:

La première partie couvre les activités menées au cours de la période ;

La deuxième partie présente la situation financière du FP-CIRGL.

PREMIERE PARTIE : ACTIVITES REALISEES

I. Suivi de la situation politique, sécuritaire et humanitaire dans les Etats membres de la CIRGL

Le FP-CIRGL continue à faire le suivi de la situation politique, sécuritaire et humanitaire dans les Etats membres de la CIRGL qui sont confrontés aux problèmes de sécurité. L'observation générale est que la plupart des Etats membres de la CIRGL sont stables. Cependant, certains pays continuent d'être en proie à l'insécurité, aux conflits armés et à l'instabilité, à savoir : la République centrafricaine (RCA), la République Démocratique du Congo (RDC), la République du Soudan du Sud et la République du Soudan. Les relations entre certains Etats membres de la CIRGL ne sont pas non plus bonnes.

I.1. La République Centrafricaine.

Sur le plan politique, la République centrafricaine (RCA) continue à faire face à un certain nombre d'incertitudes. Après les élections législatives du 27 décembre 2020 au cours desquelles Son Excellence le Président sortant Faustin Archange Touadera a été réélu avec 53% des suffrages exprimés, le nouveau gouvernement a prêté serment au mois de mars 2021 conformément aux lois du pays. Le président a ensuite nommé l'ancien chef d'état-major M. Firmin Ngrebada comme son Premier ministre en 2019. Le gouvernement a signé un accord de paix avec plus d'une douzaine de groupes armés pour mettre fin à une guerre civile en cours. Cependant, M. Ngrebada a démissionné et son gouvernement a été dissous le 10 juin 2021, laissant l'accord de paix sur un terrain instable. Le 11 juin 2021, l'ancien ministre des Finances, M. Henri Marie Dondra, a été nommé comme un nouveau Premier ministre du pays.

Outre la crise sécuritaire, le pays a également connu un nouveau pic de tension politique puisque plusieurs candidats à l'élection présidentielle du 27 décembre 2020, y compris Anicet-Georges Dologuélé, le deuxième aux élections, ont refusé de reconnaître la réélection de Faustin Archange Touadéra. Dans ce contexte de crise politico-militaire, les partenaires régionaux et internationaux ont fait pression pour un nouveau dialogue, mais des points de vue divergents ont émergé quant à la participation des

dirigeants de la Coalition des patriotes pour le changement (CPC). Pendant que les médiateurs régionaux se sont entretenus avec les dirigeants du CPC pour faciliter la cessation des combats, le président a lancé un « dialogue républicain » axé sur la facilitation de la réconciliation entre les acteurs politiques et ceux de la société civile. En plus des stratégies de communication agressives du gouvernement présentant les Etats voisins comme étant les responsables de la crise, ces approches divergentes ont abouti aux relations diplomatiques tendues entre la République centrafricaine et certains de ses voisins.

La République centrafricaine a connu ainsi une nouvelle crise avec de nouveaux combats sur son territoire. Après la mise en place de la nouvelle coalition en décembre 2020, le CPC, composé des groupes armés les plus puissants du pays, à savoir le Mouvement patriotique pour la Centrafrique (MPC), le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), Retour, Réclamation et Réhabilitation (3R), Unité pour la paix en Centrafrique (UPC) et les deux branches anti-balaka. Le 13 janvier 2021, il y a eu une tentative avortée du CPC de prendre contrôle du Bangui et les Forces armées de la République centrafricaine (FACA), avec l'appui d'instructeurs russes et des forces rwandaises, ont mené une contre-offensive, s'emparant progressivement des principales villes contrôlées par les rebelles.

En réponse à la menace militaire constituée par le CPC aux institutions de l'Etat, le gouvernement de la République centrafricaine a mis en œuvre plusieurs stratégies. Premièrement, des livraisons du matériel à l'appui des forces de sécurité de l'Etat ont été observées à un rythme sans précédent depuis la mise en place de l'embargo sur les armes en 2013, dont certaines étaient non conformes et d'autres en violation de l'embargo. Deuxièmement, les soldats des FACA ont reçu un soutien bilatéral des forces rwandaises et des instructeurs russes. Ce soutien, en particulier, a joué un rôle de prépondérance dans les opérations militaires visant à repousser les combattants du CPC. Troisièmement, certains responsables de la République centrafricaine se sont engagés dans le recrutement parallèle de membres de groupes armés opérant au sein ou en soutien des forces de sécurité de l'Etat, ce qui pourrait nuire à la réforme déjà fragile du secteur de la sécurité. Pendant que la situation générale en RCA s'est améliorée avec une diminution significative du nombre d'affrontements militaires, les tensions entre les groupes armés persistent et l'accès humanitaire demeure limité.

Les combats ont également repris dans la partie nord et ouest de la RCA et une augmentation de la violence dans la capitale du pays, Bangui, met en péril l'accès humanitaire, selon les agences d'aide des Nations Unies. Au mois de mars 2021, au moins 112. 000 personnes avaient fui vers des zones frontalières pour échapper au conflit armé. La MINUSCA rapporte que: "La RCA est désormais l'endroit le plus dangereux pour le travail humanitaire ; plus de 46 % des incidents dans le monde ont été enregistrés par des organisations non gouvernementales internationales le mois dernier". La

recrudescence des troubles a également conduit à un certain nombre d'attaques sans précédent contre les travailleurs humanitaires. Depuis le début de cette année jusqu'au mois dernier, il y a eu 314 incidents de sécurité impliquant des travailleurs humanitaires (Reliefweb). Les forces militaires centrafricaines ont progressivement rouvert la route d'approvisionnement principale N°1 (MSR1) entre Bangui et le Cameroun, et un programme de convoi coordonné permet l'accès aux camions, mais les problèmes logistiques et le prix des denrées alimentaires demeurent une préoccupation.

Outre les conflits et l'insécurité, le COVID-19 est une menace permanente pour les réfugiés et leurs communautés d'accueil. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour la sous-région a déclaré au Conseil de sécurité le 7 juin 2021 que « Malgré les gains réalisés en RCA, de la promotion de la paix à la lutte contre la pandémie de COVID-19, les tensions et les poches de violence persistante continuent de menacer la stabilité et la sécurité civile ».

Le 15 octobre 2021, le Président de la République centrafricaine, S.E. Faustin-Archange Touadera, a déclaré une cessation unilatérale des combats contre les groupes armés, dans l'espoir que cela conduira à un dialogue pacifique. Le Président était d'avis que le cessez-le-feu contribuerait à protéger les civils de la violence et leur permettrait d'accéder à l'aide humanitaire et aux services de base. L'alliance rebelle (CPC) a salué l'initiative et s'est engagée à respecter le cessez-le-feu si le gouvernement en faisait autant. Ils ont déclaré qu'ils souhaitaient eux aussi faire la paix et qu'ils ne combattaient qu'en cas de légitime défense.

Le pays a connu des cycles récurrents de violence causées par des rebelles depuis la chute de l'ancien président François Bozize en 2013. Les groupes armés contrôlent de larges pans de territoire, et environ un quart de la population de près de 5 millions d'habitants a été déplacée.

Selon Human Rights Watch, la République centrafricaine reste l'un des endroits les plus dangereux au monde pour le travail des humanitaires, avec plus de 260 attaques d'humanitaires enregistrées entre janvier et octobre. Les conditions de vie des personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) et des réfugiés, dont la plupart vivent dans des camps, restent difficiles et insupportables. L'assistance aux personnes déplacées a été sérieusement entravée par les attaques contre les humanitaires et l'insécurité générale dans le pays. Pire encore, plus de 3,8 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire. Malheureusement, la réponse humanitaire est sous-financée avec un déficit budgétaire estimé à environ 176 millions de dollars US en octobre 2021.

Des rapports font état d'un rétrécissement de l'espace politique. Cela s'est manifesté à plusieurs reprises lorsque des dirigeants de l'opposition, dont l'ancienne présidente intérimaire Catherine Samba-Panza, se sont vus interdire de quitter le pays au début de l'année 2021 en raison d'"enquêtes judiciaires en cours" concernant des liens présumés avec des groupes armés

affiliés au CPC. Une procédure judiciaire ouverte en janvier 2021 contre Bozizé et d'autres membres du parti de Bozizé a également mis en cause d'autres dirigeants de l'opposition, sans justification claire.

En outre, les efforts des médias pour informer, éduquer et divertir le grand public continuent d'être entravés en République centrafricaine. Un bon nombre d'émissions de Radio Centrafrique qui permettent aux auditeurs de téléphoner, tant sur les radios publiques que privées, ont été suspendues par le Conseil supérieur de la communication pendant la période des élections présidentielles. Officiellement, pour des raisons de sécurité, les autorités ont limité les déplacements des journalistes en dehors de Bangui tout au long de l'année, limitant ainsi leur capacité à rendre compte avec précision des exactions commises par les rebelles, les forces nationales et les forces internationales alliées au gouvernement.

Du point de vue des principaux acteurs internationaux, la mission de maintien de la paix des Nations unies a déployé plus de 11 938 soldats et 2 182 policiers dans de nombreuses régions du pays. En vertu de la Charte des Nations unies, la mission est autorisée à prendre tous les moyens nécessaires pour protéger la population civile contre les menaces de violence physique et à "mettre en œuvre une stratégie de protection à l'échelle de la mission". En novembre, le Conseil de sécurité des Nations unies a prolongé le mandat de la mission d'une année supplémentaire.

I.2. La République Démocratique du Congo (RDC)

La situation politique en RDC connaît des perturbations depuis le début du mois de décembre 2020, lorsque le président Félix Tshisekedi a annoncé la fin de sa coalition au pouvoir avec le Front Commun pour le Congo (FCC), affilié à l'ancien président de la RDC Joseph Kabila. Le FCC avait les deux tiers des sièges au parlement et Tshisekedi a menacé de dissoudre l'Assemblée nationale s'il ne parvenait pas à obtenir la majorité. Le 27 janvier, une majorité des députés du FCC ont quitté le FCC pour rejoindre deux partis d'opposition soutenant une nouvelle majorité parlementaire connue sous le nom d'« Union sacrée ». La Présidente de l'Assemblée nationale, Madame Jeanine Mabunda, a par la suite démissionné, tout comme le Premier ministre, Son Excellence M. Syvestre Ilunga Ilukamba, ainsi que plusieurs autres ministres. Le 5 février, M. Alexis Thambwe Mwamba, président du Sénat a également démissionné et le 15 février, le président Tshisekedi a annoncé la nomination de M. Jean-Michel Sama Lukonde, ancien directeur général d'une entreprise minière d'Etat de la RDC, au poste de Premier ministre.

La violence dans l'est de la RDC s'est poursuivie jusqu'en 2021 avec plusieurs rapports au début du mois de janvier et février sur les attaques contre de nombreux villages par les Forces démocratiques alliées (ADF), un groupe armé islamiste d'origine Ougandaise. Le 1^{er} janvier, des responsables des Forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) ont

rapporté que les FARDC, appuyées par les troupes de la MONUSCO, ont repris le contrôle du village de Loselose dans le territoire de Beni au Nord-Kivu auprès des ADF. Quatorze militants présumés des ADF et deux soldats des FARDC ont été tués au cours de l'opération. Le 14 janvier, 46 civils ont été tués lorsque les ADF ont lancé une nouvelle attaque contre un village du district d'Irumu. Le 2 et 9 février respectivement, 12 personnes sont mortes lorsque les ADF ont attaqué le village de Mabule, dix civils auraient été tués lors d'une attaque contre un village près de la frontière ougandaise. Depuis le 30 octobre 2019, les FARDC ont intensifié leurs opérations militaires contre les ADF dans le but de déloger le groupe de l'Est de la RDC. Le 22 février 2021, l'ambassadeur d'Italie en RDC et deux autres personnes qui voyageaient avec lui sont morts dans une attaque contre un convoi du Programme alimentaire mondial (PAM) près de la ville de Goma. Ils se rendaient dans la ville de Rutshuru pour visiter un programme d'alimentation scolaire du PAM. Personne n'a revendiqué l'attentat.

Malgré tout cela, le président Tshisekedi fournit des efforts pour la réconciliation, la paix et la stabilité en RDC. Il a également pris des mesures pour lutter contre la corruption et l'impunité. Nous espérons que cela va encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, d'autant plus que le président s'est engagé à poursuivre l'unité nationale, à renforcer l'état de droit et à favoriser l'inclusion politique et la consolidation de la paix. Il convient de noter que la stabilité politique et la sécurité, ainsi qu'une présence accrue de l'Etat dans les zones de conflit sont essentielles à la consolidation d'une paix durable et devraient être encouragées, notamment en élaborant et en mettant en œuvre un cadre national de désarmement, démobilisation et de réinsertion, un plan de réforme du secteur de la sécurité et une stratégie globale de stabilisation et de prévention des conflits.

La poursuite des violences intercommunautaires et l'augmentation de l'activité des groupes armés dans les provinces orientales de la RDC, en particulier par les Forces démocratiques alliées au Nord-Kivu et en Ituri, et de nombreux groupes armés locaux au Sud-Kivu, suscitent une grande inquiétude. Cela doit être condamné et tous les acteurs doivent être appelés à mettre fin à la violence et à leurs violations et abus du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Une autre préoccupation est la situation humanitaire actuelle, marquée par une augmentation considérable du nombre de personnes qui ont besoin de la protection et d'assistance humanitaire.

La situation sécuritaire instable dans l'est de la RDC demeure une source de préoccupation avec des rapports continus selon lesquels plusieurs villes de l'est de la RDC sont attaquées ou tombent sous le contrôle temporaire de groupes armés. Il y a des rapports sur les attaques et les cas d'enlèvements, notamment contre le personnel d'ONG et d'organisations internationales, qui ont conduit le gouvernement à instaurer l'état de siège dans l'est de la RDC et au Kivu, afin de renforcer la sécurité dans la région.

Le 6 février 2021, le président Tshisekedi est devenu le président de l'UA pour 2021, succédant au président sud-africain Cyril Ramaphosa. Dans son discours inaugural aux autres chefs d'État de l'UA, le président Tshisekedi a décrit ses priorités, à savoir: relever les défis du COVID-19, promouvoir la paix et la sécurité sur le continent, améliorer l'intégration régionale et lutter contre le changement climatique.

Les Nations unies ont déclaré que les exécutions sommaires dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) ont augmenté en août, sous l'impulsion des groupes armés mais aussi des forces de sécurité. Lors d'une conférence de presse à Kinshasa, la capitale de la RDC, la mission de maintien de la paix des Nations unies (MONUSCO) a déclaré que 739 cas de violation des droits de l'homme avaient été enregistrés le mois dernier, contre 492 en juillet. Ces cas ont entraîné la mort d'au moins 293 civils, dont 63 femmes et 24 enfants, selon l'estimation compilée par le Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'homme (BCNUDH) en RDC. Quarante pour cent des cas documentés en août se sont produits dans les provinces troublées du Nord-Kivu et de l'Ituri.

En mai 2021, le président Tshisekedi a déclaré l'état de siège dans deux provinces situées à l'Est du pays à savoir le Nord-Kivu et l'Ituri. Ces provinces sont en proie à la violence des groupes armés et aux massacres de civils. Selon la constitution de la RDC, le président peut déclarer l'état d'urgence ou l'état de siège "si des circonstances graves menacent d'une manière immédiate l'indépendance ou l'intégrité du territoire national ou qu'elles provoquent l'interruption du fonctionnement régulier des institutions". On estime que 122 groupes armés de tailles diverses opèrent dans l'Est de la RDC, dans la partie riche en minerais. Bon nombre de ces groupes sont l'héritage des guerres régionales des années 1990. En conséquence, le président Tshisekedi a proclamé l'état de siège qui a remplacé l'administration civile par une administration militaire. Cette mesure a été considérée comme radicale par le président de la RDC pour faire face à la situation sécuritaire qui prévaut dans l'Est du pays. Malgré cette décision radicale du gouvernement, le Bureau des droits de l'homme des Nations unies en RDC affirme ne pas avoir constaté d'impact significatif de l'état de siège sur la protection des civils. Il a noté que si des neutralisations et des redditions de combattants de groupes armés ont été observées au Nord-Kivu et en Ituri, les attaques contre les civils, dans leurs maisons et leurs fermes ainsi que sur les routes, ont augmenté dans les provinces en état de siège.

En novembre 2021, compte tenu de la gravité et de l'aggravation de la violence de la situation, les forces armées de l'Ouganda et de la République démocratique du Congo ont lancé une opération aérienne conjointe, contre les Forces Démocratiques Alliées (ADF), groupe terroriste responsable des massacres dans les deux pays. L'offensive aérienne a visé les repaires du groupe dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, dans l'Est de la République démocratique du Congo, où des massacres ont été récemment

imputés aux rebelles. Ces attaques interviennent à peine deux semaines après des attentats à la bombe qui ont fait plusieurs morts dans la capitale ougandaise, Kampala. Les autorités ont affirmé que des terroristes alliés aux ADF étaient à l'origine de l'opération qui a fait quatre morts. L'attaque a été revendiquée par le groupe terroriste ISIS, auquel les ADF ont prêté allégeance.

En 2021, la RDC a connu des tensions politiques. Ces tensions se sont aggravées dans la capitale, Kinshasa, avec la mise en place d'une nouvelle commission électorale, en raison d'une ingérence politique présumée, et des débats sur une proposition de nouvelle loi, connue sous le nom de "projet de loi sur la Congolité", qui visait à empêcher les citoyens congolais dont un parent est d'origine étrangère d'accéder aux fonctions supérieures. Le rapport 2022 de Human Rights Watch indique que des partisans du parti au pouvoir, l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS), ont attaqué physiquement des églises et des prêtres catholiques pour avoir exigé que la Commission électorale soit présidée par un candidat plus indépendant.

En ce qui concerne l'environnement et le changement climatique, l'administration dirigée par le Président Tshisekedi a établi un plan qui prévoit la fin du moratoire sur l'exploitation forestière. Les gouvernements successifs ont continué à accorder de multiples contrats d'exploitation forestière, malgré l'imposition d'un moratoire sur les nouvelles concessions forestières en 2002. En février 2021, des organisations de la société civile de la RDC ont intenté une action en justice contre l'ancien ministre de l'Environnement qui aurait enfreint l'interdiction en accordant des concessions forestières à des entreprises chinoises en 2020. Cependant, un accord a été conclu selon les conditions de la COP26 levant le moratoire sur la planification des allocations forestières sur la base d'un processus consultatif. En avril 2021, le président Tshisekedi s'est engagé à rétablir la couverture forestière à 63 % d'ici 2030 lors d'un sommet sur le climat organisé par les États-Unis d'Amérique.

I.3. La République du Soudan du Sud

Sur le plan politique, le Soudan du Sud vient de célébrer son 10^{ème} anniversaire d'indépendance (le 9 juillet) et le président s'est engagé que le pays ne reprendra jamais la guerre. Le 22 février 2020, un gouvernement d'unité a été formé entre les deux principaux rivaux politiques, Son Excellence le président Salva Kiir et son premier vice-président, le Dr Riek Machar. Les deux dirigeants s'étaient engagés dans un nouvel esprit de dialogue axé davantage sur les réformes économiques et l'amélioration de la sécurité. Cependant, plus d'un an après que le président du Soudan du Sud Salva Kiir et l'ancien chef de l'opposition Riek Machar aient formés un gouvernement d'unité, il y a eu peu d'avancé sur la mise en œuvre du principal accord de paix du pays, qui a été signé en 2018 et qui a mis fin à une guerre civile commencée en 2013. Il y a eu une augmentation de la violence et des attaques intercommunautaires, une menace de dénouement du processus de

paix et des conditions humanitaires désastreuses dans de vastes régions du Soudan du Sud, ce qui a rendu urgent l'amélioration de la sécurité et la satisfaction des besoins de protection de base des populations civiles du Soudan du Sud. Le 4 août 2021, le vice-président sud-soudanais Riek Machar a été destitué à la tête de son parti et le premier lieutenant-général Simon Gatwech Dual a été désigné par le parti pour assurer son remplacement par intérim. L'aile militaire du parti a déclaré que Machar avait affaibli la position du parti dans le gouvernement de coalition formé en 2020 (Al Jazeera).

En mai 2021, le président Salva Kiir a reconstitué l'Assemblée législative nationale, un jour après avoir dissous le parlement de 400 membres conformément à l'accord de paix revitalisé. Le nouveau parlement doit désormais accueillir 550 membres, y compris des législateurs supplémentaires issus des anciens belligérants du gouvernement du Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM-IG), de l'opposition SPLM-In (SPLM-IO), de l'Alliance de l'opposition du Soudan du Sud (SSOA), d'autres partis d'opposition (OPP) et les anciens détenus. L'ancien gouvernement de transition a nommé 332 membres, le SPLM-IO 128, la SSOA 50, l'OPP 30 et les anciens détenus 10.

Cela a fait que les tensions ethno-politiques restent élevées et pourraient être à nouveau déclenchées par la prochaine élection présidentielle, qui était initialement prévue pour 2022 mais devrait être retardée. En outre, au milieu des efforts constants pour mettre fin à la violence, éviter la détérioration d'une situation humanitaire désastreuse et maintenir l'accord de paix vacillant sur la bonne voie, les partenaires extérieurs et de nombreux Sud-Soudanais semblent avoir commencé à perdre de vue sur toute vision de stabilité à long terme. Maintenir l'accord de paix et faire passer le pays au-delà des élections présidentielles sont les obstacles les plus immédiats.

Le 12 mars 2021, le Conseil de sécurité a renouvelé le mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Cependant, un rapport des Nations Unies a averti que la lenteur de la mise en œuvre d'un accord de paix revitalisé au Soudan du Sud risquait de replonger le pays dans un « conflit à grande échelle ». Les divisions politiques, militaires et ethniques au Soudan du Sud se creusent, entraînant de multiples incidents violents entre les principaux signataires du cessez-le-feu de l'année dernière, la possibilité d'une reprise de la guerre et près de 100.000 personnes sont confrontées aux « conditions proches de la famine », a-t-il déclaré.

De manière générale, la situation sécuritaire à travers le Soudan du Sud demeure instable. Plusieurs incidents de violence, d'intimidation, de détentions arbitraires et d'enlèvements sont signalés, bien que ceux-ci aient principalement touchés des ressortissants sud-soudanais ou régionaux. Le Soudan du Sud fait toujours face à une insurrection au sud du pays et aux violences endémiques localisées ailleurs. Le vice-président du Soudan du Sud, Riek Machar, étant destitué de la direction de son parti et de ses forces

armées, le mercredi 5 août 2021. M. Machar a joué un rôle majeur en poussant son partenaire, le président Salva Kiir, à conclure un accord de paix en 2018 et à former ensuite un gouvernement d'union après des années de guerre civile. M. Machar a été destitué à l'issue d'un rassemblement de hauts dirigeants du Mouvement populaire de libération du Soudan dans l'opposition (SPLM-IO) tenu trois jours dans l'extrême nord du pays, a indiqué l'aile militaire du parti, le SPLM/A-IO. Son chef d'état-major, le premier lieutenant général Simon Gatwech Dual, a été déclaré chef par intérim du mouvement d'opposition qui gouverne le pays en proie à des troubles dans le cadre d'une alliance fragile avec d'anciens ennemis.

L'aile militaire a déclaré que M. Machar avait "complètement échoué" à faire preuve de leadership et avait considérablement affaibli la position du parti dans le gouvernement de coalition d'après-guerre formé entre les parties belligérantes au début de 2020. L'éviction de M. Machar intervient alors que le Soudan du Sud est confronté à un désastre économique et à la pire crise alimentaire depuis l'indépendance, des dizaines de milliers de personnes vivent dans des conditions proches de la famine dans la plus jeune nation du monde.

Des appels ont déjà été lancés en faveur d'un soulèvement public pacifique pour renverser le régime actuel et mettre fin à la crise politique et économique chronique. Le Soudan du Sud a obtenu son indépendance du Soudan en 2011 mais a sombré dans les combats deux ans plus tard lorsque les forces loyales à M. Kiir et à M. Machar se sont affrontées dans la capitale.

La violence contre les femmes et les filles reste très répandue au Soudan du Sud. Selon le rapport 2022 de Human Rights Watch, plus de 46 cas de violences sexuelles liées au conflit, principalement par les milices communautaires et les forces gouvernementales, ont été enregistrés entre fin 2020 et fin juillet 2021. L'impunité est restée généralisée, avec seulement une poignée de cas où les forces de sécurité ont été jugées pour des crimes liés à la violence sexuelle devant un tribunal militaire ou dans des procès civils. Selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), les mariages d'enfants restent un problème permanent : plus de 52 % des filles sud-soudanaises âgées de 15 à 18 ans sont mariées.

Les Nations unies ont averti que le Soudan du Sud était en train de devenir l'un des endroits les plus dangereux pour les travailleurs humanitaires. Les travailleurs humanitaires continuent d'être attaqués, ce qui entrave considérablement les efforts d'aide soutenus par la communauté internationale. Lors d'incidents séparés, un travailleur humanitaire a été abattu en janvier alors qu'il revenait de son travail d'aide aux familles vulnérables près de Bentiu. En février, un groupe d'inconnus armés a attaqué un véhicule humanitaire transportant des vaccins contre la polio entre Rumbek Centre et Rumbek Nord dans l'État du Lac, tuant trois agents de santé et en blessant quatre autres.

Du point de vue des principaux acteurs internationaux, le Conseil de sécurité des Nations unies a renouvelé en mai 2021 l'embargo sur les armes, l'interdiction de voyager et le gel des avoirs imposés au Sud-Soudan pour une année de plus et a prolongé de 13 mois le mandat du groupe d'experts, malgré le lobbying du gouvernement contre ce renouvellement. La résolution exige du Sud-Soudan qu'il réalise des progrès sur cinq points clés, notamment : des progrès en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration ; des progrès dans la gestion des stocks d'armes et de munitions existants ; et la mise en œuvre du plan d'action conjoint des forces armées pour lutter contre les violences sexuelles liées au conflit.

La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud- a continué à transférer la protection des sites civils au gouvernement, avec le transfert de Bentiu en mars 2021. Malakal a conservé son statut en raison d'une "situation sécuritaire volatile".

I.4. La République du Soudan

Au milieu des défis actuels auxquels il est confronté, le Soudan réalise des progrès significatifs dans sa transition politique, sur sa voie vers la démocratie. Le Soudan s'est engagé sur la voie d'une transition politique et économique et, au mois d'octobre dernier, les autorités et les deux groupes armés du Darfour ont signé un accord de paix historique.

Entre le mois de janvier et mars 2021, les partenaires humanitaires au Soudan ont assisté 5,4 millions de personnes vulnérables avec une aide humanitaire. Selon l'OIM, 105.100 personnes déplacées à Al Geneina restent déplacées, avec de nombreuses femmes déplacées souffrant d'anxiété et de dépression exacerbées par un sentiment de détachement de la communauté et de la vie normale.

Le 3 juin 2020, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la résolution 2524 (2020), créant la Mission de transition intégrée des Nations Unies au Soudan (UNITAMS), une mission politique spéciale, pour fournir un soutien au Soudan pendant une période initiale de 12 mois au cours de sa transition politique vers un régime démocratique. Un an plus tard, le 3 juin 2021, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2579 (2021) prorogeant le mandat de l'UNITAMS pour une nouvelle période de 12 mois, jusqu'au 3 juin 2022. Il s'agit d'une mission politique spéciale, visant à apporter un soutien au Soudan pour une première période de 12 mois durant sa transition politique vers un régime démocratique. Cela fait suite au renversement du président Omar al-Bashir le 11 avril 2019 à la suite des mois de soulèvement des citoyens qui ont conduit à la dissolution des deux chambres de l'Assemblée législative nationale du Soudan et à la formation d'un Conseil militaire de transition qui fonctionne comme un organe législatif jusqu'à la tenue des élections de 2022.

La situation sécuritaire dans la ville d'Ag Geneina est tendue et imprévisible, et des incidents criminels sont fréquemment signalés. Le 28 avril, le marché

d'Al Jamarik à Ag Geneina a été fermé jusqu'à nouvel ordre suite à la décision du directeur exécutif de la localité d'Ag Geneina. La décision est intervenue après une augmentation des actes criminels commis par des groupes armés et des cas de meurtres à l'intérieur du marché. Lors du dernier incident, le 27 avril, une personne a été tuée et deux autres ont été blessées au marché.

Le 29 avril 2021, les autorités de l'Etat ont déclaré que la situation sécuritaire à Ag Geneina, en particulier dans le sud de la ville, s'était améliorée et ont encouragé les agences d'aide à reprendre leurs activités dans ces zones. La Commission d'aide humanitaire (CAH) a déclaré qu'il y a 11 nouveaux sites de rassemblement en plus des 97 sites existants, avec de nombreuses personnes dans ces sites qui nécessitent une assistance. Les organisations humanitaires ont souligné la question de la sécurité et de la sûreté des personnes déplacées et des travailleurs humanitaires. Ils ont fait part de leurs inquiétudes sur le manque de mesures pour protéger les biens et empêcher le pillage des fournitures humanitaires. Une évaluation des besoins inter institutions a été réalisée dans les zones de retour potentielles dans le quartier d'Al Jabal et une forte présence des forces de sécurité dans la région a été observée. En plus de l'amélioration de la sécurité, la fourniture de services de base, tels que de la nourriture, de l'eau, des abris et des articles non alimentaires (NFI) devait reprendre dans ce quartier. Les dirigeants communautaires encouragent les personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) à rentrer chez elles, affirmant que la situation sécuritaire s'est améliorée.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), au cours des quatre premiers mois de 2021, près de 237.000 personnes ont été déplacées par le conflit au Darfour, plus de quatre fois les 58.000 personnes déplacées par le conflit en 2020, créant une augmentation significative de nouveaux besoins.

Compte tenu de la situation politique au Tchad voisin, les informations disponibles suggèrent un afflux potentiel de réfugiés tchadiens dans les Etats du Nord, du Centre et de l'Ouest du Darfour. Le HCR a élaboré quatre scénarios de planification de réponse avec un chiffre de planification de 100.000 réfugiés.

Toujours dans le domaine sécuritaire, les services de renseignement soudanais ont déclaré que cinq officiers chargés de la lutte contre le terrorisme ont été tués lors d'un raid dans la capitale visant une cellule liée au groupe armé ISIL (ISIS). "Deux officiers et trois sous-officiers" ont été tués lors d'une opération à Khartoum, a précisé l'agence. Les forces de sécurité ont arrêté "11 terroristes étrangers de différentes nationalités" lors du raid, tandis que "quatre terroristes étrangers ont réussi à s'échapper et sont poursuivis", ajoute le communiqué.

La première année de la transition de trois ans vers un régime démocratique au Soudan, après l'éviction spectaculaire du président Omar el-Béchar en 2019, a été marquée par une économie défailante, des tensions politiques et des protestations populaires continues pour la justice et les réformes. Ces défis ont été aggravés par la pandémie de Covid-19. Le gouvernement a introduit quelques réformes mais n'a pas encore mis en œuvre la plupart des réformes institutionnelles et législatives demandées dans la charte constitutionnelle d'août 2019.

Plusieurs factions politiques, dont des groupes d'ex-rebelles, ont annoncé la formation d'une alliance distincte du principal bloc civil du Soudan, dernier signe en date des scissions qui entachent la transition du pays. L'annonce faite lors d'une cérémonie à Khartoum est intervenue alors que le Soudan souffre d'une fragmentation au sein des Forces de la liberté et du changement (FFC), une alliance qui a été le fer de lance des manifestations ayant entraîné la destitution du président Omar el-Béchar en avril 2019. Depuis août 2019, le Soudan est dirigé par une administration composée de généraux militaires et de civils du FFC, au cours d'une transition difficile marquée par des difficultés économiques. Les scissions se sont aggravées au sein du FFC ces derniers mois, et le soutien au gouvernement de transition dirigé par le Premier ministre Abdalla Hamdok s'est émoussé en grande partie en raison d'une série de réformes économiques difficiles. La cérémonie de samedi a réuni des partis politiques ainsi que la faction du Mouvement de libération du Soudan (SLM) dirigée par Mini Minawi et le Mouvement pour la justice et l'égalité (JEM) de Gibril Ibrahim.

"Nous voulons un FFC uni", a déclaré Minawi au cours de la cérémonie. "Nous exhortons les personnes de votre camp qui prétendent être du FFC à s'asseoir avec nous et à nous écouter", a-t-il ajouté, s'adressant au chef du Conseil souverain du Soudan, Abdel Fattah al-Burhan, et au Premier ministre. Hamdok n'a pas assisté à la cérémonie. Début septembre, il était présent à la cérémonie de signature d'une alliance d'autres factions au sein du FFC qui appelait également à l'unité, la qualifiant de "pas dans la bonne direction". Ni Minawi ni Ibrahim n'ont pris part à cette signature. En octobre de l'année dernière, la faction SLM de Minawi et le JEM d'Ibrahim faisaient partie des groupes rebelles qui ont signé un accord de paix avec le gouvernement pour mettre fin aux conflits de longue date sous le régime d'Al-Bachir.

Après des semaines de tensions entre les personnalités militaires et civiles, qui se partagent le pouvoir au Soudan depuis le renversement du dirigeant historique Omar el-Béchar il y a deux ans, les forces armées ont arrêté le Premier ministre le 17 octobre 2021 avant que le chef militaire ne dissolve le conseil de gouvernement et ne déclare l'état d'urgence. Des membres civils du conseil de gouvernement et des ministres ont également été arrêtés, ainsi que le Premier ministre Abdalla Hamdok, dont le ministère de l'Information a déclaré qu'il avait refusé de soutenir le "coup d'État". L'Internet, les réseaux de téléphonie mobile et certaines parties du réseau fixe ont été perturbés

depuis les premières heures de la matinée du 17 octobre. Le gouvernement soudanais avait déjà déclaré être la cible d'une tentative de coup d'État le 21 septembre.

Depuis lors, la situation politique au Soudan s'est aggravée. Voici un récapitulatif des événements survenus au Soudan depuis le début des manifestations antigouvernementales :

- Les protestations dans l'Est du Soudan bloquent le commerce via le hub clé de Port Soudan de septembre à octobre ;
- Khartoum annonce le 21 septembre qu'il a déjoué une tentative de coup d'État menée par des comploteurs civils et militaires liés au gouvernement renversé d'Al-Bashir ;
- Des manifestants descendent dans les rues de Khartoum à partir du 16 octobre pour réclamer un gouvernement militaire, apparemment à la demande d'une faction dissidente du principal bloc de protestation civil ;
- En réponse, des dizaines de milliers de personnes manifestent le 21 octobre pour soutenir la transition du pays vers une démocratie dirigée par des civils.

Des rapports font état de détentions illégales au Soudan. Pendant la majeure partie de l'année 2021, les forces de sécurité entrent et sortent de Khartoum par douzaines, y compris au moins 30 fonctionnaires civils, qui sont détenus dans des lieux non divulgués et sans accès à leur famille ou à des avocats. Dans le cadre de l'accord du 21 novembre, un certain nombre de détenus ont été libérés. Selon les médias locaux, au moins sept détenus, dont un ancien ministre, ont été accusés de sédition et maintenus en détention.

Il convient de noter que les acteurs internationaux ont fait des progrès pour améliorer la situation politique et sécuritaire au Soudan. Le 17 mai, la France a accueilli une conférence des donateurs à laquelle ont participé des chefs de gouvernement de l'Union européenne, des États du Golfe et d'Afrique, ainsi que des institutions financières internationales et régionales. En se concentrant sur sa situation économique, le Soudan a obtenu des contributions internationales pour l'allègement de la dette et pour des plans d'investissements futurs. En juin, le Fonds monétaire international (FMI) a accordé au Soudan un prêt de 2,5 milliards de dollars américains pour l'aider à relancer son économie en déclin. En mars, le FMI et la Banque mondiale ont approuvé la demande d'allègement de la dette du Soudan dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), qui exigeait du gouvernement qu'il adopte des réformes économiques draconiennes supervisées par le FMI, notamment l'élimination des subventions aux carburants et l'introduction d'une réforme du taux de change.

I.5. Tensions interétatiques

Comme mentionné précédemment, il existe des relations tendues entre certains Etats membres de la CIRGL, à savoir, entre le Burundi et le Rwanda, et entre l'Ouganda et le Rwanda. Dans les deux cas, les pays s'accusent mutuellement de complots visant à déstabiliser leurs territoires. Des efforts sont déployés aux niveaux bilatéral, régional et international par les pays concernés, la CIRGL et d'autres organisations pour résoudre les conflits.

Et, pendant que le Forum a apporté une contribution importante à la résolution des conflits au sein de certains Etats membres de la CIRGL en constituant des missions d'enquête dont les recommandations et les résolutions visaient les pays concernés, les conflits interétatiques demeurent un grand défi pour le Forum. En effet, les questions interétatiques entre les Etats membres de la CIRGL sont directement traitées par le Sommet des chefs d'Etat de la CIRGL sous la coordination du Secrétariat de la Conférence de la CIRGL conformément aux protocoles et pratiques diplomatiques internationaux. En tant qu'organe consultatif de la CIRGL traditionnelle, le FP-CIRGL joue un rôle supplémentaire généralement par le biais des recommandations de l'Assemblée Plénière du Forum.

II. Activités prévues et réalisées par le FP-CIRGL

II.1. Réunions consultatives

II.1.1. Direction du Forum

Le secrétaire général a facilité une réunion consultative entre la présidente en exercice, la Très Honorable Gisèle Daniel Ndabirabe et le président entrant, le Très Honorable Kenneth Lusaka, le 4 février 2021 par téléconférence. C'était une réunion restreinte organisée uniquement pour les deux responsables, pour la préparation de la 2^{ème} Session Extraordinaire de l'Assemblée Plénière qui a traité la question du renouvellement du mandat du Secrétaire Général en date du 9 avril 2021.

II.1.2. Président de la commission ad hoc des finances

Le Secrétaire Général a tenu une réunion consultative avec le Président de la commission ad hoc des finances le 2 mars 2021 par visioconférence. La réunion visait à mettre en place des mécanismes de mobilisation de ressources financières pour le Forum, spécialement, compte tenu de la situation financière désastreuse dans laquelle se trouvait l'organisation à l'époque.

II.2. 2^{ème} Session Extraordinaire du Comité Exécutif.

La réunion s'est tenue le 7 avril 2021 par visioconférence et présidée par le Président du Comité Exécutif l'Honorable Claude Nahayo. C'était en préparation de la 2^{ème} Session Extraordinaire de l'Assemblée Plénière qui s'est tenue le 9 avril 2021.

II.3. 2^{ème} Session Extraordinaire de l'Assemblée Plénière/Conférence des Présidents.

La réunion s'est tenue le 9 avril 2021 par vidéoconférence et présidée par le Président en exercice du Forum de l'époque, le Très Honorable Gelase Daniel Ndabirabe, dans le but principal de réexaminer la question de la nomination du Secrétaire général du FP-CIRGL conformément avec la décision de la 10^{ème} Session Ordinaire de l'Assemblée Plénière tenue à Bujumbura en décembre 2019. En raison des contraintes de temps causées par la pandémie de Covid-19, il s'agissait d'une réunion hybride de l'Assemblée Plénière et de la Conférence des présidents. La Session Extraordinaire a donc renouvelé à l'unanimité le mandat du Secrétaire général pour une nouvelle période de 3 ans.

II.4. 3^{ème} réunion de la commission ad hoc des finances.

La réunion s'est tenue le 29 avril 2021 par visioconférence et présidée par le Président de la commission l'Honorable Sergio Vaz. La réunion a reçu et examiné le rapport financier pour 2020, la situation financière au 20 avril 2021, les rapports d'audit 2019 et 2020 ainsi que le projet de budget et le plan d'action pour 2021.

II.5. 22^{ème} Session Ordinaire du Comité Exécutif (Deuxième Partie)

La réunion s'est tenue le 5 mai 2021 par visioconférence. La réunion était présidée par le Président du Comité Exécutif de l'époque, l'Honorable Claude Nahayo. La 22^{ème} Session Ordinaire a été divisée en deux parties en raison des restrictions imposées par la pandémie de Covid-19. Cette deuxième partie de la réunion était en préparation de la 11^{ème} Session Ordinaire de l'Assemblée Plénière. La première partie avait eu lieu le 4 novembre 2020.

II.6. 11^{ème} Session Ordinaire de l'Assemblée Plénière/Conférence des Présidents

La réunion s'est tenue le 7 mai 2021 par vidéoconférence et présidée par le Président du Forum, l'Honorable Gélase-Daniel Ndabirabe. En raison des contraintes de temps causées par la pandémie de Covid-19, il s'agissait d'une réunion hybride de l'Assemblée Plénière et de la Conférence des Présidents. La réunion a reçu et adopté les rapports de ses sessions précédentes, le rapport combiné du Comité Exécutif sur les rapports d'audit 2019 et 2020, le rapport d'activité et financier 2020, ainsi que les résolutions produites par les commissions du FP-CIRGL. La réunion a également été mise à jour sur la situation sécuritaire, politique et humanitaire dans la Région des Grands Lacs. Elle a également assisté au transfert de la Présidence du Forum de la République du Burundi à la République du Kenya.

II.7. Réunion de planification avec le nouveau président du Forum

Le secrétaire général du Forum a visité le Parlement du Kenya le 26 mai 2021. Il a tenu une réunion de planification avec le nouveau président en

exercice du Forum et président du Sénat du Kenya, l'Honorable Kenneth Lusaka au Sénat à Nairobi. La réunion était présidée par le Président en exercice. Elle a aussi connu la participation du Président du Comité Exécutif et les Honorables Membres des Commissions Genre, Enfants et Personnes Vulnérables et Démocratie et Bonne Gouvernance respectivement. Le Secrétaire Général était accompagné du Chargé de Programmes Développement Economique, Intégration régionale et Les affaires sociales et du Comptable du Secrétariat Général à Kinshasa. L'objectif principal de la réunion était de familiariser le président avec les activités de l'organisation, d'examiner les activités 2021/2022 réalisées et de planifier les activités en cours.

II.8. 8^{ème} réunion statutaire de la commission paix et sécurité

Le Secrétariat général du Forum des Parlements de la CIRGL a organisé la huitième réunion statutaire de la Commission « Paix et Sécurité » du Forum des Parlements des Etats membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (FP-CIRGL) qui s'est tenue par vidéoconférence le 22 juillet 2021. La réunion a abordé la question du rôle que les parlements peuvent jouer dans la résolution des conflits dans la région des Grands Lacs. Un rapport de recherche intitulé « Le rôle du Parlement dans la résolution des conflits dans la région des Grands Lacs : la voie à suivre » a été présenté comme base de discussion. Des projets de résolutions ont été présentés avec un projet de déclaration qui ont tous deux été approuvés par la commission.

II.9. 4^{ème} réunion statutaire de la commission développement économique, intégration régionale et ressources naturelles (deuxième partie).

La réunion s'est tenue par vidéoconférence le 26 août et s'inscrivait dans la continuité de la discussion qui a commencé lors de la première partie tenue le 16 novembre 2020 sur « L'impact du COVID-19 sur le développement économique dans la région des Grands Lacs ». Au cours de la première partie de la réunion, il a été estimé que la question devrait être examinée en profondeur après que les stratégies adoptées par les Etats membres aient été mises en œuvre pendant un certain temps. La conclusion de la réunion était que les Etats membres ont continué à ressentir les effets économiques de la pandémie et l'attention a été attirée sur l'effet sur l'environnement, la sécheresse imminente et la question de la vaccination.

II.10. Visite de travail au Parlement de l'Ouganda.

Le Secrétaire Général a effectué une mission en République d'Ouganda pour une séance de travail et une réunion avec les autorités du Parlement. La délégation a été reçue par le Président du Parlement, M. Jacob Oulanyah, au siège du Parlement à Kampala. L'Honorable Arinaitwe Rwakajara, représentant de l'Ouganda au Comité exécutif du FP-CIRGL, était également présent. Le secrétaire général était accompagné de Mme Winnie Kamau –

Responsable de programmes et de M. Jules Byabagabo - Responsable des ressources humaines au secrétariat à Kinshasa.

II.11. 4^{ème} réunion de la Commission Ad-hoc des Finances.

La réunion s'est tenue le 29 septembre et a été organisée conjointement par le Secrétariat du FP-CIRGL et le Parlement de la République du Kenya. Les participants ont été informés sur la situation financière du Forum et ont examiné des stratégies visant à encourager les parlements membres à payer leurs contributions en vue d'assurer le bon fonctionnement du Forum, y compris des visites physiques par le Président de la Commission avec le Secrétaire Général auprès des autorités des Parlements membres.

II.12. 23^{ème} session ordinaire du Comité exécutif.

La réunion s'est tenue du 30 septembre au 1 octobre et a été organisée conjointement par le Secrétariat du FP-CIRGL et le Parlement de la République du Kenya. Au cours de la réunion, le rapport d'activité et financier du Forum a été présenté pour discussion par les membres. Les résolutions issues des réunions des commissions permanentes ont été présentées et approuvées. Elles seront présentées pour approbation lors de la douzième Assemblée plénière qui se tiendra en avril 2022.

II.13. Visite de travail au Parlement de la République du Soudan du Sud

Du 20 au 23 octobre 2021, le Secrétaire Général, Amb. Onyango Kakoba, a effectué une mission de travail à l'Assemblée législative nationale de transition (TNLA) de la République du Soudan du Sud à Juba.

La mission avait pour but de rendre une visite de courtoisie à la nouvelle présidente de l'Assemblée législative nationale de transition, l'Honorable Jemma Nunu Kumba, de partager avec elle le plan d'action du FP-CIRGL de 2021 et de mobiliser des ressources pour l'organisation. Le SG était accompagné de M. Jeni Botha, Responsable de la communication du FP-CIRGL.

II.14. Visite de travail au Parlement de la République de Zambie

Du 9 au 12 novembre 2021, le Secrétaire général a également effectué une mission de travail au Parlement de la République de Zambie.

La mission avait pour but de rendre une visite de courtoisie à la Présidente nouvellement élue de l'Assemblée nationale, l'Honorable Nelly Butete Kashumba Mutti, de partager avec elle le plan d'action du FP-CIRGL de 2021 et de mobiliser des ressources pour l'organisation. La SG était accompagnée de M. Jules Byabagabo, Responsable des ressources humaines et des approvisionnements.

II.15. Mission à Arusha en République unie de Tanzanie.

Le Secrétaire général a également effectué une mission de réseautage à Arusha, en Tanzanie, du 12 au 16 décembre, en marge des Jeux parlementaires de l'Afrique de l'Est.

La mission avait pour but de rencontrer les présidents des parlements membres du FP-CIRGL aux fins de consultation et de mobilisation des ressources, ainsi que de nouer des contacts avec les dirigeants d'autres organisations en vue d'établir des partenariats.

Le SG, qui était accompagné du comptable du Forum, M. Jean-Marie Baafo, et a rencontré séparément le président du Parlement de Tanzanie, M. Job Ndugai, le président en exercice du FP-CIRGL et président du Sénat du Kenya, M. Kenneth Lusaka, le président de l'Assemblée législative d'Afrique de l'Est (EALA), M. Martin Ngoga, et le secrétaire exécutif du Conseil consultatif de l'Union africaine sur la corruption (AUABC), Mme Charity Nchimunya.

III. Activités réalisées avec d'autres organes de la CIRGL

III.1. Elections présidentielles en République du Congo

Le FP-CIRGL a été invité par le Secrétariat de la CIRGL à Bujumbura à faire partie de la mission d'observation électorale en République du Congo. En raison de la pandémie de Covid-19, le FP-CIRGL n'a pas lancé l'invitation aux parlements membres et était représentée par le chargé de programmes en développement économique, intégration régionale et questions sociales et le responsable des ressources humaines.

Les élections présidentielles se sont déroulées dans le calme et le président sortant S.E. Denis Sassou Nguesso a été déclaré vainqueur avec 84,4% des suffrages exprimés. Le principal candidat de l'opposition, M. Guy Brice Parfait Kolelas, était deuxième mais malheureusement au moment du dépouillement des voix, il est décédé.

III.2. Elections générales en République de Zambie

Depuis la dernière Session Ordinaire du Comité exécutif, les élections ont eu lieu dans un seul Etat membre, à savoir la Zambie. En collaboration avec la CIRGL, le FP-CIRGL a déployé une mission d'observation électorale en République de Zambie pour les élections générales qui se sont tenues le 12 août 2021. Le parti au pouvoir, le Front patriotique (PF), a perdu le siège présidentiel au profit de l'opposition, le Parti uni pour le développement national (UPND). Nous les félicitons pour leur élection réussie et leur passation du pouvoir sans heurt.

La délégation du FP-CIRGL chargée d'observer les élections en Zambie était conduite par le président en exercice du FP-CIRGL et président du Sénat du Kenya, le Très Honorable Kenneth Lusaka. Etant le premier président à diriger une mission d'observation électorale dans l'histoire de l'organisation, nous lui exprimons notre profonde gratitude.

III.3. Atelier d'examen à mi-parcours de la GIZ

Le FP-CIRGL a été invité par le Secrétariat de la CIRGL à Bujumbura à participer à l'atelier d'examen à mi-parcours de la GIZ qui s'est tenu virtuellement du 24 au 28 mai 2021. La GIZ soutient la CIRGL dans la réalisation de son mandat, l'Union européenne et le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) cofinancent le « Projet régional sur la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs ». Le projet est mis en œuvre par la GIZ et le Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour la région des Grands Lacs (OSEGL) à travers ONU Femmes, le PNUD et l'UNFPA avec le soutien de leurs organisations partenaires. Le FP-CIRGL était représentée par le Chargé de programmes développement économique, intégration régionale et Questions Sociales.

III.4. Atelier de haut niveau sur les ressources naturelles

Le FP-CIRGL a en outre participé à une réunion de haut niveau sur les ressources naturelles dans la région des Grands Lacs qui s'est tenue à Khartoum, au Soudan, du 30 août au 2 septembre 2021 à l'invitation de la CIRGL. La réunion organisée conjointement par la CIRGL, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs et l'Agence allemande pour la coopération internationale (GIZ), avait pour but d'explorer les mécanismes permettant de lutter contre l'exploitation et le commerce illicites des ressources naturelles, et de régler la question du financement des groupes armés illégaux dans la région. Le Forum était représenté par le Secrétaire Général accompagné du Responsable des technologies de l'information et de la communication.

IV. Activités réalisées avec les partenaires du FP-ICGLR

IV.1. Agence suisse pour le développement et la coopération

L'agence suisse pour le développement et la coopération (SDC) est l'un des partenaires du FP-CIRGL. La SDC a financé certaines activités des commissions « Paix et sécurité » et « Démocratie et bonne gouvernance » du FP-CIRGL de 2019 à 2020. Malheureusement, les fonds ont été épuisés et au cours de la période sous examen, le FP-CIRGL a présenté son rapport final pour examen en vue d'une autre subvention.

IV.2. Assemblée Générale de l'IRENA et Forum des législateurs

Le Secrétaire Général et le chargé de programmes développement économique, intégration régionale et questions sociales ont assisté virtuellement au Forum des Législateurs et à l'Assemblée Générale de l'Institut International des Energies Renouvelables (IRENA) du 13 au 14 janvier 2021.

Le Forum a réuni des dirigeants parlementaires du monde entier pour discuter des programmes mondiaux, régionaux et locaux relatifs à une transition énergétique basée sur les énergies renouvelables et sert de plate-forme pour un dialogue de fond entre les législateurs et les experts en énergies renouvelables sur l'accélération du déploiement des énergies renouvelables.

IV.3. 12^{ème} Alternative Mining Indaba

Le Chargé de programmes développement économique, intégration régionale et questions sociales a participé virtuellement à l'Alternative Mining Indaba (AMI) du 8 au 13 février 2021.

Plus de 832 délégués se sont inscrits sous le thème : « Construire l'avenir ensemble, faire pivoter le secteur extractif pour l'adaptation et la résilience face au COVID-19»; comprenant de multiples parties prenantes d'organisations confessionnelles (OC), d'organisations de la société civile (OSC), de syndicats, de communautés touchées par l'exploitation minière, des exploitants miniers artisanaux et à petite échelle, de représentants de grandes sociétés minières, d'universités, de dirigeants communautaires, de parlementaires, de formations de jeunes et de femmes entre autres qui ont dénoncé les maux au sein des communautés dans les zones minières auxquels l'Alternative Mining Indaba (AMI) cherche à remédier.

IV.4. 142^{ème} Assemblée de l'UIP

Le secrétaire général et le responsable des technologies de l'information et de la communication ont participé à la 142^{ème} Assemblée générale de l'UIP, du 24 au 27 mai 2021. L'Assemblée s'est tenue en ligne pour la première fois en raison de la pandémie de COVID-19.

Le thème général de l'Assemblée était « Surmonter la pandémie aujourd'hui et construire un avenir meilleur: le rôle des parlements». Plus de 1.000 parlementaires et experts de 135 pays ont participé à cette session et ont ainsi eu l'opportunité d'identifier les stratégies à mettre en œuvre pour sauver des vies en accélérant la distribution équitable des vaccins et dynamiser les économies de manière plus durable et inclusive.

Journée internationale de la démocratie

Le 15 septembre 2021, le SG et le Responsable de programmes paix et la sécurité, démocratie et bonne gouvernance ont participé à une réunion virtuelle organisée par l'Union interparlementaire (UIP) sur le thème "La démocratie est-elle vraiment en crise ? Cette réunion était organisée en l'honneur de la Journée internationale de la démocratie.

143^{ème} Assemblée générale

Le Secrétaire général (SG) a participé à la session qui s'est tenue à Madrid (Espagne) du 26 au 30 novembre 2021. Le thème principal de l'Assemblée était "Les défis contemporains pour la démocratie : Surmonter les divisions et édifier la communauté". Le SG a également eu des discussions avec le

Président du Forum et le Président du Parlement de la République Unie de Tanzanie en marge de l'Assemblée.

IV.5. Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour la Région des Grands Lacs (UN-OSEGL)

Le FP-CIRGL représenté par le Chargé de programmes développement économique, intégration régionale et questions sociales a assisté à une réunion virtuelle organisée par l'OSEGL et le Forum des OSC de la CIRGL le 7 février 2021. L'objectif principal de la réunion était de connaître l'état d'avancement de la stratégie et la situation des pré-consultations en cours en amont de l'Atelier de Kinshasa du 9-10 juin 2021 organisé par l'OSEGL. Une réunion de suivi sur le même sujet a eu lieu le 19 mai 2021. Il y a eu également des discussions sur les actions prioritaires identifiées dans la stratégie, qui constituent la priorité la plus urgente, faisable et percutante et qui devraient être incluses dans le plan d'action.

IV.6. Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP)

Depuis plus de deux ans, le MAEP et le FP-CIRGL collaborent de manière informelle. Un projet de protocole d'accord pour formaliser et renforcer cette collaboration a été finalisé et sera signé.

La dernière réunion sur la collaboration a eu lieu entre la chargée de programmes développement économique, intégration régionale et ressources naturelles du FP-CIRGL (agissant à l'époque comme également le chargé de programmes « Paix et sécurité » et « Démocratie et bonne gouvernance »), Mme Winnie Kamau et Dr. Koffi Adorgloh ; le responsable pays en charge d'évaluation (Afrique de l'Ouest) au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs sur la collaboration sur la démocratie et les questions politiques.

IV.7. Réunion virtuelle de plaidoyer entre les femmes de la région et le FP-CIRGL

La réunion a eu lieu le 21 décembre 2021 et a été officiellement ouvert par le Président du Forum, l'Honorable Kenneth Lusaka, Président du Sénat de la République du Kenya. Un document de plaidoyer a été présenté au Président du Forum sur les problèmes auxquels sont confrontées les femmes dans la région. La réunion a été suivie par plus de 60 participants de la région, y compris le Forum des femmes de la CIRGL, le Forum des jeunes, le Forum de la société civile et de nombreuses autres parties prenantes. Le Forum était représenté par Mme Winnie Kamau qui a également animé la cérémonie d'ouverture et organisé l'activité en collaboration avec le Bureau de l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Région des Grands Lacs et le Centre de Kampala de la CIRGL.

V. Activités réalisées au Secrétariat Général

V.1. Réunions administratives et techniques au Secrétariat Général

Le Secrétaire Général a tenu des réunions administratives pour assurer le bon fonctionnement du Secrétariat Général avec l'ensemble du personnel du Secrétariat ainsi que des réunions techniques avec le Comité de Gestion composé du Secrétaire Général, de deux chargés de programmes et du responsable administratif et financier.

En janvier et février, le SG a mis en place un protocole de télétravail en raison de la pandémie de covid-19.

V.2. Décès de personnalités clés

Une note très triste, au cours de la période sous examen (janvier à décembre 2021), nous avons perdu certaines personnalités clés de la région à savoir, S.E le président John Pombe Magufuli qui était le président de la République-Unie de Tanzanie au moment de son décès en mars, S.E Dr. Kenneth Kaunda qui était le père fondateur et premier président de la Zambie de 1964 à 1991 décédé en juin et M. Guy Brice Parfait Kolélas, qui était le principal opposant de S.E le président Denis Sassou Nguesso de la République du Congo décédé en mars. Le FP-CIRGL salue la mémoire de ces grands fils d'Afrique mais en même temps console les gouvernements, les parlements et les peuples des pays respectifs pour cette perte. **Que leurs âmes reposent dans la paix éternelle !**

V.3. Pandémie de covid-19

Il convient de noter qu'il y a plus d'un an depuis que le premier cas de COVID-19 a été signalé dans la région des Grands Lacs le 10 mars 2020. La pandémie s'est depuis propagée dans tous les Etats membres, provoquant d'énormes défis qui ont touché principalement les populations ; particulièrement de manière négative. Le Secrétariat général sympathise avec ceux qui ont été touchés négativement d'une manière ou d'une autre.

Le Secrétariat général du FP-CIRGL était également touché au mois de janvier et février 2021, Il a de nouveau institué un protocole de télétravail pour le personnel. Les experts de la santé ont maintenant mis en garde contre la variante Delta qui semble avoir pénétré dans la région. Alors que les infections semblaient diminuer, en novembre/décembre, la variante omicron a touché toute la région, avec de nombreuses personnes testées positives. Heureusement, les effets de cette variante n'ont pas été aussi durs que ceux des variantes précédentes. Sur le plan positif, la région a reçu des vaccins via le mécanisme de distribution COVAX et la vaccination des populations a commencé, bien que le taux d'utilisation demeure faible selon les directives et les normes de l'OMS.

Le Secrétariat général a continué à organiser des activités virtuellement et à participer aux réunions en utilisant le même support. Nous continuons à observer la situation et espérons que nous pourrions bientôt convoquer des

réunions physiques. C'est dans ce même esprit que le FP-CIRGL et la CIRGL ont organisé une mission conjointe d'observation électorale en République du Congo et en République de Zambie respectivement en mars et août, comme nous l'avons déjà mentionné. Le FP-CIRGL a également pu organiser des réunions physiques de la Commission ad hoc des finances et du Comité exécutif à Nairobi fin septembre et début octobre, avec le soutien du Parlement de la République du Kenya.

DEUXIEME PARTIE : RAPPORT FINANCIER

Ce rapport fournit des informations sur les ressources collectées et les dépenses effectuées au cours de la période allant du 1 janvier au 31 décembre 2021. Aussi présente-t-il la situation des paiements des États membres et le suivi budgétaire au cours de la période sous examen.

Tableau 1 : Décision sur les contributions des Etats Membres de la CIRGL

Les montants que chaque État membre est censé payer annuellement à partir de juillet 2015.

Pays	Montant en Dollars américains
République d'Angola	145,280.00 \$
République du Burundi	26,433.00 \$
République Centrafricaine	33,041.00 \$
République du Congo	74,049.00 \$
République Démocratique du Congo	100,407.00 \$
République du Kenya	235,257.00 \$
République Unie de Tanzanie	178,246.00 \$
République du Rwanda	46,258.00 \$
République du Soudan	195,607.00 \$
République du Soudan du Sud	68,727.00 \$
République d'Ouganda	140,097.00 \$
République de Zambie	79,300.00 \$
Total	1,322,702.00 \$

Source : Données provenant des décisions de l'Assemblée plénière tenue le 22/01/2015

Observations :

La décision sur les contributions annuelles a été prise en janvier 2015 à Nairobi, en République du Kenya. Elle est en vigueur depuis juillet 2015.

Tableau 2 : Fréquence de paiements du 1 juillet 2018 au 31 décembre 2021 en dollars américains

Pays	De juillet 2019 à juin 2020	De juillet 2020 à juin 2021	De juillet 2021 à juin 2022	Observations
République d'Angola	292,551.00 \$	292,551.00 \$	-	Ce dernier paiement concerne l'exercice 2019/2020 et 2020/2021 (écart de transaction \$11, 263)
République du Burundi	10,290.00 \$	41,621.54 \$	-	
République Centrafricaine	-	-	\$3,334.39	
République du Congo	-	10,000.00 \$	-	Ce paiement constituait la première tranche pour l'exercice 2020/2021.
République Démocratique du Congo	-	-	-	
République du Kenya	235,257.00 \$	235,257.00 \$	-	
République du Rwanda	-	-	\$138,724.00	Le dernier paiement était pour les exercices de juillet 2017 à juin 2020
République du Soudan du Sud	-	-	-	
République du Soudan	-	-	-	
République Unie de Tanzanie	92,377.00 \$		-	Ce paiement constituait la première tranche de l'exercice 2019/2020.
République d'Ouganda	140,097.00 \$	140,097.00 \$	-	
République de Zambie	39,650.00 \$	118,950.00 \$	-	Ce dernier paiement a été effectué pour 2020/2021 et la dernière tranche pour 2019/2020 (tous payés en trois portions égales).
Grand Total	810,222.00 \$	\$838,476.54	\$142,058.39	

Commentaires :

Le tableau ci-dessus présente la fréquence de paiement des parlements membres. Lesdits paiements ne correspondent pas nécessairement aux années financières au cours desquelles ils ont été effectués. Comme on peut le constater, certains parlements membres ont payé de façon régulière alors que d'autres ont mis plus de deux ans sans payer.

Table 3 : Situation actuelle de paiement des contributions annuelles par les Etats membres jusqu'au 31 décembre 2021

Etats membres	De janvier 2012 à juin 2021	Montant payé	% of paiement des arriérées	Arriérées	% of arriérées
ANGOLA	\$1,016,960.00	\$1,016,960.00	100	\$0,00	0
BURUNDI	\$239,735.00	\$239,735.00	100	\$0,00	0
RCA	\$365,749.00	\$43,391.39	12	\$322,357.61	88
RDC	\$1,119,293.10	\$717,665.10	64	\$401,628.00	36
KENYA	\$2,604,167.00	\$1,634,614.92	63	\$969,552.08	37
REPUBLIQUE DU CONGO	\$814,160.00	\$95,990.69	12	\$718,169.31	88
RWANDA	\$476,091.29	\$429,783.29	90	\$46,308.00	10
SOUDAN DU SUD	\$524,234.00	\$0.00	0	\$524,234.00	100
SOUDAN	\$2,137,465.00	\$245,000.00	11	\$1,892,465.00	89
TANZANIE	\$1,973,815.00	\$1,164,656.70	59	\$809,158.30	41
OUGANDA	\$1,556,505.99	\$1,556,505.99	100	\$0,00	0
ZAMBIE	\$815,842.17	\$815,842.17	100	\$0,00	0
GRAND TOTAL	\$13,644,017.55	\$7,960,144.45	58	\$5,683,873.30	42

Observations :

Comme on peut le constater dans le tableau 3, sur les 13 644 017,55 \$ des contributions des parlements membres dues de janvier 2012 jusqu'au 30 juin, seuls **\$7,960 144.45** (58%) ont été payés. Ainsi, 42 % des contributions totalisant la somme de **5 683 873,30 \$** n'ont pas encore été recouvrées auprès des parlements membres. Le Secrétariat général remercie vivement les Parlements de l'Angola, du Burundi, de l'Ouganda et de la Zambie d'être à jour avec leurs arriérés ; en outre, Il exprime sa gratitude au Parlement du Kenya qui, malgré ses arriérés, paie régulièrement ses contributions annuelles. Le Secrétariat en appelle aux parlements membres ayant des arriérés à bien vouloir honorer leurs engagements envers le Forum.

NB : L'année financière en cours part du 1 juillet 2021 au 30 juin 2022 et n'est pas incluse dans les arriérées.

Tableau 4 : Ressources / dépenses du 1 janvier au 31 décembre 2021

Ressources	Montant en USD	%
Solde initial		
Petite caisse du Secrétariat General	0,01 \$	
Compte à la FBN Bank en USD	41 773,32 \$	
Compte à l'ACCESS Bank KIN en USD	10 306,65 \$	
Compte à l'ACCESS Bank en EUR (converti en USD)	2 718,40 \$	
Compte SDC à la FBN BANK	4 890,07 \$	
Total du solde initial au 1 janvier 2021	59 688,45 \$	6
Fonds reçus / paiements contributions des Parlements au 30 décembre 2021		
Angola (converti en USD)	276 755,00 \$	
Burundi (converti en USD)	41 621,55 \$	
République du Congo	10 000,00 \$	
Zambie	39 650,00 \$	
Ouganda	140 061,00 \$	
Kenya	235 257,00 \$	
Rwanda	138,724.00 \$	
RCA	3,334.39 \$	
Remboursement de la dernière tranche par la Coopération Suisse	15 000,00 \$	
Total/Contributions	900, 402,94 \$	94
Grand total/Ressources	960 091,39 \$	100
Dépense		
Dépenses du personnel, fonctionnement et autres		
Salaires du personnel local	163 748.00 \$	
Allocations en faveur du personnel notamment l'assurance vie et l'assurance maladie	56 973.00 \$	
Autres avantages du personnel	6 269.40 \$	
Installation du nouveau Responsable des Programmes (Personnel international)	13,479.00 \$	
Indemnités de fin de contrat	167,169.00 \$	
Dépenses de fonctionnement	24,143.00 \$	
Autres frais de bureau	16,523.10 \$	
Consommables informatiques	3,447.00 \$	
Revue et élaboration du nouveau plan stratégique	4,405.00 \$	
Audit externe	5 185,00 \$	
Frais retour du Responsable des Programmes (Fin de contrat)	1,340.00	
Frais bancaires en USD & EUR	18 057,42 \$	
Total/Dépenses du personnel, fonctionnement et autres	\$480,738,82	54
Dépenses relatives aux programmes		

Program Management	\$281,783.00	
Comité exécutif (Réunion en ligne + 23 Comité exécutif)	\$26,013.96	
Assemblée plénière par visioconférence	\$ 7,340.00	
Réunions de la CIRGL et celles d'autres partenaires	\$5,250.00	
Mission de travail au Président en exercice du FP-CIRGL	\$10,900.00	
Missions d'observation électorale en République du Congo et en Zambie	\$31,983.44	
Réunion de la Commission Paix et sécurité (par visioconférence)	\$5,950.00	
Réunion de la Commission développement économique et Ressources Naturelles (par visioconférence)	\$2,200.00	
Mission à Kampala	\$4,381.50	
Réunion de la Commission Ad hoc des Finances	\$7,275.00	
Mission à Juba	\$4,291.00	
143ème Assemblée de l'Union Interparlementaire (IUP)	\$10,501.00	
Mission à Lusaka	\$8,296.00	
Mission à Arusha	\$7,192.00	
Total/ Expenses related to the Programs	\$413,356.90	46
Grand total Expenditures	\$894,095.72	100
SOLDE EN BANQUE	\$65,995.67	
ACCESS BANQUE EN EURO (converti en USD)	\$38,049.92	
ACCESS BANQUE EN USD	\$6,667.22	
FBN BANQUE EN USD	\$17,015.43	
FONDS PROJET AU FBN BANQUE	\$4,263.10	
Balance in the bank	\$65,995.67	

Tableau 5 : Suivi de l'exécution du budget du Budget de janvier - décembre 2021

#	DESCRIPTION	Prévisions	%	Réalisation	%	Variation	%
I.	RESSOURCES						
I.1.	Contributions des Parlements	\$1,322,702.00	99	\$885,402.94	67	\$437,299.06	33
I.2.	Appui du SDC	\$15,000.00	1	\$15,000.00	100	-	
	TOTAL/RESSOURCES	\$1,337,702.00	100	\$900,402.94	67	\$437,299.06	33
II.	DEPENSES						
II.1	Mise en œuvre des programmes	\$838,443.00	63	413,356.90	49	\$ 425,086.10	51
II.2	Fonctionnement du Secrétariat général	\$484,318.75	36	462,681.40	96	\$21,637.35	4
II.3	Frais bancaires et TVA	\$14,940.25	1	\$18,057.42	121		1
	TOTAL/DEPENSES	\$1,337,702.00	100	\$894,095.72	67	\$443,606.28	33

Commentaire :

Les ressources attendues pour l'année 2021 étaient de 1.337.702 \$ dollars répartis comme suit : 99% ou 1 322 702 \$ provenant des contributions des parlements membres et 1% ou 15 000 \$ de la contribution de l'Agence Suisse de Coopération et de Développement.

Les ressources reçues provenaient toutes des contributions des parlements membres, elles s'élevaient à 885 402,94 \$ ou 67% du total des ressources attendues et 15,000.00 \$ venant de l'Agence Suisse pour la Coopération et le Développement.

Les dépenses se sont élevées à 894,095.72 \$ dont 252 ,439.42, \$ pour la mise en œuvre des programmes, 462,681,40\$ pour le fonctionnement du secrétariat et 18,057.42 \$ de frais bancaires.

Observations :

Le solde disponible au 31 décembre 2021 en banque 65 995,67\$. Cette somme ne permet pas de couvrir les frais fixes du secrétariat pour le premier trimestre de 2022.

Défis

Le plus grand défi reste le paiement insuffisant des contributions financières annuelles et des arriérés par les parlements membres. Nous appelons donc les parlements membres à s'acquitter de leurs obligations financières envers le Forum afin de faciliter le bon fonctionnement de l'organisation.

Fait à Kinshasa, le 31 décembre 2021

Amb. Onyango Kakoba

Secrétaire Général